

<p>CONSEIL D'EXPLOITATION DE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL FLANDRE LYS</p>
--

COMPTE-RENDU

MARDI 21 NOVEMBRE 2023 – 10H30

Etaients présents : M. Pottie, Mme Duhamel, M. Carlier, Mme Durut, Mme Théron, M. Bodart, M. Duyck

Etaients absents excusés : M. Bailleul, M. Ménard, M. Thorez, M. Hurlus,

Etaients absents : M. Decroos, M. Nugou, Mme Duhayon, Mme Debaisieux, Mme Brouard

Techniciens présents : Mme Cardon.

Techniciens excusés : M. Fleureau.

Après le tour de table des participants, Mme Cardon présente l'ordre du jour.

1. Ressources humaines de l'OTI

Le point est présenté conformément à l'ordre du jour. Il est précisé que les deux nouveaux agents de l'office de tourisme ne sont pas des agents permanents. Ainsi, M. Tom Naert travaillera sur la communication numérique pour l'office de tourisme pendant deux ans et Mme Louise Duro, sur la commercialisation groupe pendant une année.

2. Rappel des objectifs OTI 2023

Le point est présenté conformément à l'ordre du jour.

3. Résultats janvier à aout 2023

Mme Cardon présente que parmi les indicateurs de résultats des actions de promotion menées en 2023 peuvent être citées :

- Le nombre de nuitées révélées grâce à la taxe de séjour. Sur la base des déclarations des hébergeurs uniquement, et donc hors plateforme booking, air b n b et gîte de France on enregistre de janvier à octobre 2023 : 16 788 nuitées alors que le nombre était de 12 044 nuitées sur la même période en 2022. Il s'agit d'une augmentation de 4744 nuitées ce qui est un indicateur positif.
- L'augmentation de la fréquentation des équipements touristiques sera quant à elle mesurée en janvier avec la démarche d'observation touristique menée chaque année.

En rapport avec la présentation des premiers résultats 2023 qui seront détaillés lors de la réunion du 1^{er} trimestre 2024 ainsi que des différentes actions de communication réalisées, les membres du conseil d'exploitation demandent :

- Que les prestataires touristiques valorisent sur leur site Internet le lien vers le site de l'office de tourisme.
- Qu'une communication de l'OTI soit développée auprès des entreprises du territoire concernant l'offre en hébergement et les possibilités d'activités de Team Building. Il est proposé que le guide de l'office de tourisme soit envoyé à chaque entreprise du territoire.
- Qu'une communication soit développée auprès des travailleurs, notamment les travailleurs étrangers, dans les hébergements de Flandre Lys pour qu'ils découvrent les richesses du territoire.
- Que l'office de tourisme communique davantage auprès des habitants du territoire Flandre Lys. Il est évoqué le magazine VVE Mag Flandre Lys qui n'est plus édité. Il n'est pas souhaité sa réédition. Mme Théron propose qu'une page valorisant la newsletter de l'office de tourisme soit réalisée ou qu'un flyer soit inséré dans le prochain journal communautaire avec un QR code permettant aux habitants de s'inscrire à la newsletter OTI. La newsletter est jugée qualitative et efficace.
- Il est évoqué la possibilité d'une communication spécifique de l'office de tourisme auprès des acteurs associatifs afin de faire connaître l'offre du territoire aux habitants et aux personnes extérieures au territoire en lien avec les associations (ex : clubs cyclos).

4. Point d'étape budget et réalisations 2023

Le point est présenté conformément à l'ordre du jour.

A la demande de M. Duyck, Mme Cardon indique que le panneau d'animation touristique « Vallée de la Lys » sur l'A25 doit être posé par la société JC Decaux le 14 décembre.

Il est soulevé que le guide touristique actuel « Flandre Lys pour les épicuriens » est un support qualitatif.

M. Duyck évoque la possibilité que le service attractivité de la ville de Merville diffuse des guides touristiques lors de l'accueil de nouveaux commerçants et entreprises sur la commune.

Il est proposé de développer la newsletter OTI Flandre Lys.

5. Perspectives d'actions 2024 : le budget OTI

Le point est présenté conformément à l'ordre du jour. Les membres du conseil d'exploitation valident la proposition du budget. Celui-ci sera soumis à arbitrage budgétaire du conseil communautaire.

6. Les projets touristiques

Le point est présenté conformément à l'ordre du jour.

M. Carlier intervient pour présenter le rôle des clubs cyclos de Merville et d'Estaires dans le suivi du balisage du RPN vélo « Vallée de la Lys Monts de Flandre ».

Les membres du conseil d'exploitation demandent à ce que les panneaux du CD59 soient soudés au mat pour réduire le vandalisme sur la signalétique.

M. Duyck souhaite que soit intégrée dans la communication touristique le développement de la navigation de plaisance sur la Lys. Il évoque la diminution de la navigation sur le canal du midi en raison de la baisse des niveaux d'eau et indique que les clientèles de plaisanciers, notamment belges, seraient intéressées pour naviguer sur des rivières comme la Lys. Il évoque le travail de LSF sur des boucles thématiques sur le Nord du département. Il y a 5 ans, on comptait 1 000 bateaux par an à l'écluse de Merville, à ce que jour il n'y en a quasiment plus aucun.

En matière d'aménagement cyclable, M. Carlier souhaiterait que sur le site de l'écluse des deux ponts, une bande agrippante soit installée pour permettre aux cyclistes de circuler sans glisser. La question sera posée au CD59.

M. Duyck présente que dans le cadre du programme INTERREG VI, la commune de Merville porte le projet de réaménagement de l'écluse du pont de Pierre pour permettre le départ de bateaux électriques de la Lys vers la Bourre. Il présente également sa réflexion pour le réaménagement de l'ancien bâtiment de l'hôtel Seraphin à Merville en hôtel. Il évoque également le projet de requalifier le Moulin Hennion en base de loisir indoor et restaurant panoramique. La commune travaille avec la société « les dénicheurs » sur le sujet afin de trouver des investisseurs privés.

M. Pottie revient sur les résultats présentés des actions de communication. Il propose qu'une observation plus fine et en partenariat avec les prestataires soit développée pour mesurer les retours des actions de communications menées et notamment l'origine des visiteurs.